
CORRESPONDANCE

FQM→Budget fédéral 11G\$ pour la création de logements abordables.
FQM→Programme d'amélioration et construction d'infrastructures municipale.
RIDL→À partir de mai 2022 il y aura un inspecteur.
ALBATROS→Remerciement pour l'aide financière.
TEC→Période de dégel, 20 mai 2022.

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10480-05-2022

ÉTUDE COMPLÉTÉE DU PROJET D'OPTIMISATION DES SERVICES INCENDIES DES CINQ MUNICIPALITÉS

Considérant que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a octroyé une somme maximale de 50 000\$ dans le cadre du programme d'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale à cinq (5) municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle, somme réservée à une démarche afin de maximiser leur service incendie;

Considérant que les 5 municipalités visées étaient Mont-Saint-Michel, Sainte-Anne-du-Lac, Chute-Saint-Philippe, Lac-Saint-Paul et Ferme-Neuve;

Considérant les résultats préliminaires de l'étude sont aidants à la réalisation de différentes options d'optimisation, les municipalités de Mont-Saint-Michel, Sainte-Anne-du-Lac, Chute-Saint-Philippe, Lac-Saint-Paul et Ferme-Neuve ont décidé d'arrêter les travaux de l'étude considéré complétée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Miller appuyé par Linda Laurence que la municipalité de Sainte-Anne-du-Lac arrête les travaux de l'étude d'optimisation des services incendies et déclare avoir transmis toutes les dépenses engagées dans le cadre de cette étude.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10481-05-2022

Démission d'un pompier du service incendie.

Il est proposé par la conseillère Annie Leduc
appuyé par la conseillère Linda Laurence
et résolu à l'unanimité d'accepter la démission de Monsieur Marcel Courtemanche du service incendie.

Adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10482-05-2022

Soumission équipement incendie

Il est proposé par le conseiller Michel Miller
appuyé par le conseiller Serge Ippersiel
et résolu à l'unanimité d'autoriser la dépense de 321\$ plus taxes pour l'achat de 50 écussons brodés pour les habits de pompiers.

Adoptée

AVIS DE MOTION

Monsieur Serge Ippersiel conseiller, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une prochaine séance subséquente, le règlement 22-276 décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux de remplacement de ponceau et travaux de pavage sur le chemin Tour-du-Lac.
- Dépose le projet du règlement numéro 22-276 intitulé. : Règlement 22-276 décrétant un emprunt de 3 065 032\$ afin de financer la subvention du Ministère de Transports du Québec accordée dans le cadre du programme Aide à la voirie locale/ Volet redressement au montant de 2 643 262\$ et un montant de 421 770\$ qui sera remboursé par les revenus généraux.

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10483-05-2022

Location de niveleuse avec opérateur
Mai 2022 à mai 2023

ATTENDU que des invitations pour la location de niveleuse avec opérateur ont été présentés à Excavation Simon Lévesque Inc., et à Niveleuse MB Enr. le 15 mars dernier;

ATTENDU qu'une seule soumission a été déposée dans le délai prescrit, par Excavation Simon Lévesque Inc.;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Linda Laurence, appuyé par le conseiller Michel Miller et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat pour la location de niveleuse avec opérateur à Excavation Simon Lévesque inc., selon les prix soumis, pour la période du 8 mai 2022 au 7 mai 2023.

Adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10484-05-2022

Soumission remplacement de ponceaux et travaux de pavage chemin Tour-du-Lac. (N/D. : 114-0007)

Attendu que cinq soumissions ont été reçu pour cette appel d'offre;

Attendu qu'après vérification des ingénieurs de l'Équipe Laurence, elles sont toutes conformes;

Il est proposé par la conseillère Linda Laurence

Appuyé par le conseiller Serge Ippersiel et résolu à l'unanimité d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire selon les recommandations de la firme Laurence ingénierie civile, soit Pavage Multipro Inc. pour la somme de 2 854 366.96\$ taxes incluses.

Adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10485-05-2022

Réparation Rang 11

Attendu que la période de dégel se termine le 20 mai 2022;

Attendu que pour cette raison les couts de transport seraient doublés;

Attendu qu'un détour est possible;

Il est proposé par la conseillère Linda Laurence

Appuyé par le conseiller Michel Miller et résolu à l'unanimité que la réparation sera reportée après le 20 mai 2022.

Adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10486-05-2022

Demande d'ajustement de prix

Attendu que la municipalité a reçu de la part d'un entrepreneur une demande d'ajustement des nouveaux prix le 4 mai dernier pour la location de machinerie à partir du 11 mai 2022;

Attendu que le conseil est conscient que les coûts de l'essence et des pièces de machinerie ont eu une hausse hors du commun cette année;

Il est proposé par le conseiller Michel Miller

Appuyé par la conseillère Linda Laurence et résolu à l'unanimité d'accepter d'ajuster exceptionnellement cette année les nouveaux prix à partir du 5 mai 2022 au lieu du 11 mai 2022.

Adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10487-05-2022

Avis public de l'entrée en vigueur du règlement 21-264 modifiant le règlement numéro 01-133, relatif au zonage pour l'ajout d'un conteneur comme bâtiment accessoire.

Il est proposé par le conseiller Michel Miller

Appuyé par la conseillère Linda Laurence et résolu à l'unanimité d'adopter l'entrée en vigueur du règlement 21-264 ce 9 mai 2022.

Adoptée

AVIS DE MOTION

Avis de motion est, par la présente, donné par le conseiller Linda Laurence qu'à une prochaine séance de ce conseil, un règlement modifiant le règlement 01-133 relatif au zonage sera soumis pour étude et adoption et que dispense de lecture sera faite du dit règlement en conformité avec les dispositions du 2^e alinéa de l'article 445 du Code municipal.

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10488-05-2022

Maire suppléant et substitut

Nommer mairesse suppléante et substitut du 1^{er} juin au 31 Août 2022

Il est proposé par le conseiller Michel Miller appuyé par la conseillère Annie Leduc

et résolu à l'unanimité de nommer la conseillère Madame Louise Drouin, mairesse suppléante du 1^{er} juin au 31 Août 2022, de l'autoriser à signer les chèques et autres documents et de la mandater pour siéger aux séances des maires et ce, en l'absence de la mairesse Madame Jocelyne Lafond.

Il est de plus résolu de nommer le conseiller Monsieur Serge Ippersiel, à titre de substitut, advenant le cas où la mairesse et la mairesse suppléante soient absentes.

Adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10489-05-2022

Dépôt des rapports de travail

Il est proposé par la conseillère Linda Laurence
appuyé par le conseiller Serge Ippersiel
et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt les rapports de travail de l'inspecteur municipal, de l'inspectrice adjointe, de la responsable à l'urbanisme, à l'environnement et à l'inspection en bâtiment et technicienne en assainissement de l'eau, de la responsable de la vie communautaire, culturelle et des loisirs, de l'aide à la bibliothèque, des pompiers et de la préposée à l'entretien de l'Hôtel de Ville et de la salle paroissiale pour le mois de avril 2022.

Adoptée

AVIS DE MOTION

Madame Annie Leduc conseillère, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une prochaine séance subséquente, le règlement 22-275 décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux d'aqueduc sur les rues Sicotte et du Lac.
- Dépose le projet du règlement numéro 22-275 intitulé : Règlement décrétant une dépense de 983,102 \$ et un emprunt de 445, 564 \$, qui sera remboursé par les revenus généraux, pour effectuer des travaux de remplacement de l'aqueduc sur la rue Sicotte et du Lac, l'écart de 531,538\$ est subventionné par la TECQ.

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10490-05-2022

Renouvellement Loisirs Laurentides

Il est proposé par la conseillère Linda Laurence
appuyé par la conseillère Annie Leduc
et résolu à l'unanimité d'autoriser la dépense t de 70 \$ avant taxes pour le renouvellement avec Loisirs Laurentides.

Adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10491-05-2022

Coût des Bacs.

Attendu que la RIDL de la Lièvre à augmenté ses coût s pour tout les types de bacs;

Il est proposé par la conseillère Linda Laurence
appuyé par la conseillère Annie Leduc
et résolu à l'unanimité d'augmenter les coûts de vente aux citoyens à 115\$ l'unité.

Adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10492-05-2022

Offre de service Akifer

Attendu que que la municipalité a demandé une offre de service pour un schéma détaillant l'aménagement de nos puits municipaux ;

Attendu qu' un tel schéma est une exigence réglementaire;
Attendu que le suivi des infrastructures municipaux sont important;

Il est proposé par la conseillère Annie Leduc
appuyé par la conseillère Linda Laurence
et résolu à l'unanimité d'autoriser la dépense de 3 600\$ avant taxes auprès de Akifer pour la production d'un schéma des puits municipaux.

Adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10493-05-2022

Proposition Bureautech Laurentides

Contrat photocopieurs

Il est proposé par la conseillère Linda Laurence
appuyé par le conseiller Serge Ippersiel
et résolu à l'unanimité d'autoriser la dépense de +/- 975 \$ avant taxes pour le rachat du photocopieur Konica Minolta, ainsi qu'autoriser la de dépense de 168 \$ avant taxes par mois pour la location d'un nouveau photocopieur Konica Minolta pour une période de 5 ans auprès de la compagnie Bureautech.

Adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10494-05-2022

Demande de CSSHL

Attendu que nous avons eu une demande de la commission scolaire pour l'entretien de leur gazon à l'école Saint-Anne;

Attendu que nous n'avons eu aucune inscription sur notre affichage d'emploi d'été;

Attendu que la saison estivale 2022 sera très occupé pour nous avec les trois chantiers qui débuterons en début de saison pour se terminer en fin de saison;

Il est proposé par la conseillère Annie Leduc
appuyé par la conseillère Linda Laurence
et résolu à l'unanimité de ne pas accepter ce contrat cette année.

Adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10495-05-2022

Perte de livres

Attendu qu'un sinistre a eu lieu au 4 chemin Tour-du-Lac;

Attendu que le conseil est d'avis de ne pas appliquer le règlement exceptionnellement dans un pareil cas;

Il est proposé par le conseiller Michel Miller
appuyé par le conseiller Serge Ippersiel
et résolu à l'unanimité d'absorber les frais pour la perte de trois livres et de ne pas les réclamer aux citoyens sinistrés.

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10496-05-2022

Demande de don

Il est proposé par la conseillère Linda Laurence
appuyé par la conseillère Annie Leduc

et résolu à l'unanimité d'octroyer les dons suivants :

- Fondation CHU Sainte-Justine : 100 \$
- Société Canadienne du cancer 100 \$
- CÉGEP de l'Outaouais, projet SPU 250 \$

Adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10497-05-2022

Demande expertise pour harcèlement.

Attendu que la directrice générale est constamment contactée par courriel, téléphone, courrier par un citoyen;

Attendu que les demandes du citoyen ne concernent pas sa propriété;

Attendu que nous l'informons que le dossier suit son cours mais qu'il veut absolument être mis au courant au fur et à mesure des procédures;

Attendu que nous l'avons informé qu'il pouvait participer aux séances pour être tenu au courant des divers dossiers que la municipalité traite;

Attendu que la correspondance entre la directrice générale et la MRC ne lui a pas été acheminé il insiste pour la recevoir;

Il est proposé par le conseiller Michel Miller
appuyé par la conseillère Linda Laurence
et résolu à l'unanimité de s'informer au sujet du dépôt d'une plainte pour harcèlement soit à un avocat ou au corps policier comme il a été suggéré.

Adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10498-05-2022

Fermeture Comptoir de la Caisse Populaire Desjardins à Sainte-Anne-du-Lac.

Attendu que les citoyens ont déposé une pétition de 450 noms à la séance du 9 mai 2022;

Attendu que nous sommes une région éloignée;

Attendu que nous sommes une population vieillissante car il y a 194 aînées de 65 ans et plus sur une population de 527 habitants donc plus du tiers;

Attendu que plusieurs ainés n'ont pas de service internet à la maison;

Attendu que plusieurs ne possèdent pas de voiture;

Attendu que le réseau cellulaire n'est pas accessible partout sur notre territoire, les citoyens ne peuvent pas utiliser ce service de dépôt des chèques;

Attendu que nos commerces ne peuvent plus encaisser les chèques à deux signatures sous peine de se les faire retourner par l'institution financière, qu'ils n'auront plus de comptoir de service pour leurs commandes de change et qu'ils auront de multiples demandes pour retrait d'argent;

En conséquence

Il est proposé par la conseillère Linda Laurence
appuyé par le conseiller Serge Ippersiel

et résolu à l'unanimité, d'appuyer la pétition des citoyens et de demander à la Caisse du Cœur des Hautes-Laurentides de réviser sa décision de fermer le comptoir de Sainte-Anne-du-Lac car il est très important que nous ayons un service de caisse même si ce n'est que peu de jour semaine ou du moins un guichet automatique. Nous sommes une région touristique et c'est vital pour notre village. Il est aussi résolu d'acheminer une copie de cette résolution avec copie de la pétition aux députés Chantale Jeannotte et Marie-Hélène Gaudreault afin de leur demander qu'elles appuient notre demande.

Adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO : 10499-05-2022

Offre Emploi d'été canada.

ATTENDU que la Municipalité a reçu 0 candidature pour ce poste;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé, par le conseiller Michel Miller, appuyé par la conseillère Annie Leduc et résolu à l'unanimité de prolonger l'offre d'emploi jusqu'au 20 mai 2022.

adoptée

AVIS DE MOTION

Avis de motion est, par la présente, donné par le conseiller Linda Laurence qu'à une prochaine séance de ce conseil, un règlement concernant les piscines sera soumis pour adoption et que dispense de lecture sera faite du dit règlement en conformité avec les dispositions du 2^e alinéa de l'article 445 du Code municipal.

MADA

Gymnase à la salle paroissiale 12 sessions gratuites avec kinésiologue les mardis et jeudi après-midi à partir du 17 août 2022 pour les patients avec prescription.

Cherche un responsable avec formation en premier soin.

VARIA :

La Chambre de commerce de Mont-Laurier nous contactera.
Question Tour-Cellulaire pour un répétiteur M. Miller nous revient en juin.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Une question concernant les avis de motion.

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10500-05-2022

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Annie Leduc
appuyé par la conseillère Linda Laurence
et résolu à l'unanimité de lever la séance, il est 21 h 05.

adoptée

Jocelyne Lafond, mairesse

Lise Lapointe, directrice générale
secrétaire-trésorière

Je, Jocelyne Lafond, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.